

Les Entreprises publiques locales et les technologies de l'information et de la communication

Les grands enjeux des collectivités locales dans le secteur des Tic

Il ne fait aujourd'hui aucun doute que l'aménagement numérique du territoire relève de l'intérêt général. Les collectivités ont une nécessité, à court terme, de disposer pour les entreprises et les citoyens d'équipements et de services de communication modernes qu'offre aujourd'hui la technologie Internet, au même titre que chaque foyer a pu être jadis relié au réseau d'électrification. L'extension substantielle du champ de compétence des collectivités territoriales dans le domaine des réseaux des communications électroniques et, dans une moindre mesure, des services de communications électroniques rend nécessaire la mobilisation de compétences techniques de plus en plus importantes.

Les Epl et les Tic

Près de 30 Epl ont une activité dans la gestion des communications électroniques et audiovisuelles à l'instar de Rennes cité Média, Intermédiasud à Castres, Vosges Télévison, Mirabel TV à Woippy, TV Vendée, TV Nord Pas de Calais ou encore de SCFC Sournia... Le recours à une Epl permet de mettre en place un vrai projet industriel, avec des fonds propres et un plan d'affaires qui englobe le déploiement d'infrastructures, une offre de services et le développement des usages ; un projet avant tout au service d'un projet de territoire. Il est indispensable que les collectivités maîtrisent toutes les décisions stratégiques qui permettent de garantir cette finalité.

Valeur ajoutée des Sociétés d'économie mixte (Sem)

La formule Sem a souvent constitué la solution d'un montage que l'on ne savait pas faire aboutir d'une manière classique, du type contractuel ou système public, pour répondre aux attentes des collectivités territoriales. Cela en fait une formule d'avenir car chaque territoire recherche la bonne réponse à ses enjeux, avec ses acteurs locaux et potentialités qu'il faut orchestrer. Les règles de fonctionnement des Sem, souvent perçues comme exigeantes, sont autant de garanties pour encadrer des montages innovants ou expérimentaux.

Valeur ajoutée des Sociétés publiques locales (Spl)

Dans des conditions certes plus restrictives, les Spl peuvent également intervenir dans le secteur des nouvelles technologies, notamment pour accompagner les collectivités dans leur projet de déploiement de réseaux. Aussi, la mise en œuvre d'un projet lié à la distribution, à la production ou à la création de plates-formes technologiques ne pourra se réaliser qu'en tenant compte, notamment, du réalisme économique, de l'objet social, de la composition de l'actionnariat public pour coller aux enjeux du territoire. Les Spl constituent un moyen privilégié de moderniser la gestion publique locale pour permettre aux opérateurs aujourd'hui en établissement public ou en régie de relever au mieux les nouveaux défis qui les attendent.